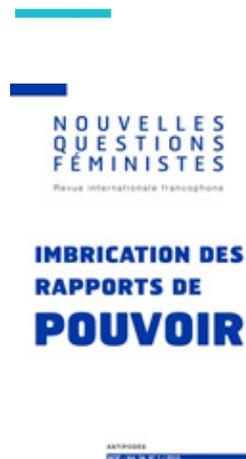


Lecture / NQF 34/1 : « Imbrication des rapports de pouvoir »

Imbrication des rapports de pouvoir

Nouvelles Questions Féministes Vol. 34, No1, Patricia Roux, Hélène Martin (éds), Lausanne, Editions Antipodes, 2015, 176 pages.



À l'appui du Black Feminism et des Postcolonial Studies, les études féministes francophones se sont réorientées vers une analyse des discriminations spécifiques que vivent les femmes selon des marqueurs sociaux tels que leur origine, leur couleur, leur culture, leur classe sociale, leur âge, etc. Dans un contexte professionnel par exemple, en quoi le vécu d'une femme maghrébine confrontée à des discriminations à la fois sexistes et racistes diffère-t-il de celui d'une de ses collègues blanches ?

Considérant que les femmes ne constituent pas une catégorie homogène, la recherche féministe vise désormais à prendre en compte les effets d'autres systèmes d'oppression que le genre et à analyser leur imbrication. Le Grand angle de ce numéro est consacré à des recherches empiriques illustrant comment fonctionne l'imbrication des rapports de pouvoir. De tels rapports divisent parfois les femmes, y compris les féministes, ce que montre l'article de Nouria Ouali avec une analyse du racisme imprégnant les discours et l'organisation du mouvement féministe bruxellois. Dans un domaine différent et en France cette fois, Lucile Ruault déplace notre regard sur un autre rapport de pouvoir : l'âge, et montre comment les gynécologues normalisent les parcours de vie des femmes et leur sexualité à l'intersection des rapports sociaux de sexe et d'âge. Le troisième article, de Salima Amari, interroge les liens entre le genre et le lesbianisme et en décline les différentes configurations à partir du rapport que des lesbiennes entretiennent avec leur famille en France. Sa contribution nuance le célèbre postulat de Monique Wittig selon lequel "les lesbiennes ne sont pas des femmes". Avec des données quantitatives recueillies en Suisse, le dernier auteur du Grand angle, Jonathan Fernandez, propose de considérer le spécisme (division hiérarchique entre humains et animaux) comme un système d'oppression fonctionnant selon les mêmes logiques que le sexisme et le racisme. Les quatre articles permettent ainsi de réfléchir aux manières dont les différents rapports de pouvoir se renforcent mutuellement ou, au contraire, comment l'un d'entre eux peut atténuer les effets d'un autre.

[Editions Antipodes](#)